



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Communiqué de presse du 6 mars 2014

Résultats Orange 2013 : La CFE-CGC et les personnels actionnaires (ADEAS) demandent la suspension du dividende.

- Dans un contexte économique dégradé, alors qu'Orange doit faire face à une baisse massive des prix de la téléphonie mobile en France notamment, poursuivre son désendettement et investir dans les réseaux de nouvelle génération (Fibre et 4G) pour assurer son avenir, il n'est pas concevable de payer un dividende de 0,80 € par action (2,2 milliards au total) alors que le résultat net par action n'est que de 0,67 € (1,8 milliards).
- Le résultat cumulé des baisses de tarifs et de l'augmentation des charges qui pèsent sur l'entreprise conduisent en effet à une nouvelle vague de suppressions de postes, chez le seul opérateur historique, sans parler des conséquences sur le reste de la filière française. La préservation des emplois et des capacités d'Orange à rester un acteur viable sur le marché français doivent être une priorité absolue.

En France, les régulateurs ont tué les opérateurs

Sur le plan de l'activité opérationnelle, les deux pays les plus affectés sont la France et la Pologne, qui subissent des contextes aux parallélismes troublants : ces deux pays ont vu l'émergence d'opérateurs mobiles « low-cost », tandis que les régulateurs nationaux s'emploient depuis plusieurs années à y « punir » les opérateurs historiques.

En France, l'ARPU mobile (revenu moyen par abonné) perd encore plus de 10%, le marché français étant devenu le moins cher d'Europe suite à l'arrivée de Free Mobile, qui a obligé tous les opérateurs à revoir leurs tarifs à la baisse.

La crise qui secoue le secteur est connue de tous. La dérégulation incontrôlée du secteur va provoquer dans les semaines qui viennent une opération de concentration aux effets dévastateurs pour l'emploi. Les responsables de cette catastrophe annoncée par la CFE-CGC (gouvernement, ARCEP, Autorité de la Concurrence...) sont devenus muets... et reconduits dans leur mandat...

L'Espagne surperforme, l'Afrique et le Moyen-Orient restent en croissance

Dans un contexte économique pourtant particulièrement déprimé dans la péninsule ibérique, le CA augmente mais c'est surtout l'EBITDA et le résultat d'exploitation, qui constituent une excellente performance opérationnelle, qu'il convient de saluer.

Notons au passage qu'un régulateur plutôt bienveillant avec son opérateur historique, comme c'est le cas en Espagne, n'empêche en rien les alternatifs de réussir.

Le CA des pays d'Afrique et du Moyen-Orient continue de croître, de près de 5% en 2013, en dépit des soubresauts politiques dans cette région du monde. Mais elle ne pèse que 10% du CA total de l'opérateur...

Un résultat net une nouvelle fois inférieur aux dividendes annoncés

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, accuse une baisse de 4,5 %.

La France, qui représente toujours la moitié des revenus du Groupe, accuse une plus forte baisse de chiffre d'affaires principalement liée à la baisse des tarifs du mobile. Du jamais vu jusqu'ici sur le marché historique d'Orange.

Mais c'est surtout le résultat net qui reste bas : à 1,8 milliard d'euros.

Le démantèlement pour financer la dette et le versement des dividendes

Il convient de rappeler que la vente de la République Dominicaine (environ 1,2 milliards d'euros) aura servi à payer 6 mois des intérêts de la dette ou seulement la moitié du dividende.

Le versement d'un dividende aussi élevé empêche Orange de poursuivre son développement international et de rester l'un des leaders mondiaux. Sa place ne cesse de régresser depuis plusieurs années.

Les citoyens en emplois

En 2013, les effectifs du Groupe ont encore diminué. Ce sont là encore la France et la Pologne qui en font les frais

En France, les 10 000 recrutements négociés par les organisations syndicales à la sortie de la crise sociale pour la période 2010-2012 ont atténué le choc démographique, mais le PDG lui-même n'a pas masqué la réalité qui se profile pour les années qui viennent : « D'ici à 2020, près de 30 000 départs à la retraite sont en effet prévus (soit un tiers de l'effectif total) et seul un sur trois sera remplacé. Sur les trois prochaines années, 9 000 départs à la retraite sont prévus, ainsi que 2 000 "autres départs" (démissions, etc.), pour seulement 4 000 recrutements. Ce qui laisse une différence de 7 000 postes. Et cela n'inclut pas les effets de l'accord temps partiel des séniors.

La « maîtrise des coûts commerciaux » se traduit chaque année par la fermeture de 50 boutiques en propre, tandis que The Phone House ferme définitivement. Au total, ce sont 1 500 postes qui disparaissent dans les boutiques de téléphonie françaises cette année encore.

Face à des résultats aussi tendus, la baisse du dividende ne suffit plus : les personnels réclament sa suspension

Depuis 2009, la CFE-CGC et l'ADEAS défendent la baisse du dividende : la distribution était en effet supérieure ou égale au résultat net de l'entreprise, obligeant l'entreprise à puiser dans ses réserves, voire à emprunter pour assurer son paiement, tandis que les fonds propres fondent régulièrement.

Si les personnels s'étaient réjouis de la baisse annoncée du dividende servi au titre de l'exercice 2012, à 0,80 € par action au lieu de 1,40 € les années précédentes, force est de constater que cette baisse ne suffit pas : le résultat net reste toujours inférieur au versement dividende annoncé pour l'exercice !

Orange ayant déjà versé en décembre 2013 un acompte de 0,30 euro, les personnels actionnaires demandent :

- que le montant global du dividende au titre de l'exercice 2013 soit ramené à ce montant de 0,30 €,
- qu'aucun versement de dividende n'intervienne au titre de l'exercice 2014,

- De telles mesures permettraient d'économiser 2 milliards d'euros en 2014 (1,5 milliards au titre du solde de 0,50 euro pour l'exercice 2013, et 500 millions au titre de l'acompte de 0,20 euro dont le versement est actuellement programmé en décembre 2014 au titre de l'exercice 2014).

En période de crise économique, il n'y a pas de raison que seuls les personnels soient mis à la portion congrue, il est normal que les actionnaires contribuent à la préservation des capacités d'investissement de l'entreprise. C'est en effet une loi économique bien connue : seules les entreprises ayant continué d'investir pendant la crise bénéficient pleinement de la reprise une fois la croissance revenue. Il convient donc avant tout de préserver les capacités futures de l'entreprise.

L'État doit prendre ses responsabilités

Le gouvernement doit comprendre que :

- les effets de la régulation des télécommunications, a des effets dévastateurs sur l'emploi dans la filière des télécoms (on sait d'ores et déjà que 10 000 emplois disparaîtront de nouveau en 2014 chez les principaux acteurs qui ont annoncé leurs plans, chez les opérateurs, les équipementiers, les distributeurs, et les centres d'appels) ;
- continuer à ponctionner l'opérateur historique en maintenant la pression sur le dividende et les diverses modalités de taxation de l'entreprise ne fera qu'accélérer le mouvement ;
- les pertes d'emploi pèsent au global bien plus lourd sur les comptes de la nation que le manque à gagner sur les dividendes non perçus

Chaque emploi qui disparaît constitue une perte de pouvoir d'achat qui influe négativement sur la croissance, une pression supplémentaire sur les prestations chômage à servir, et une perte dans les comptes sociaux et fiscaux compte tenu des charges et impôts qui ne seront pas payés sur ces emplois disparus.

Il serait temps que nos élites politiques comprennent les règles de fonctionnement de l'économie de marché, et en particulier que, quand bien même la redistribution de pouvoir d'achat liée à la baisse des prix de la téléphonie mobile recréerait à terme des emplois, les destructions sont beaucoup plus rapides que les hypothétiques créations, et contribuent donc immédiatement à plomber les perspectives de reprise de la croissance en France.

Rappelons une fois encore que la meilleure défense du pouvoir d'achat, c'est d'abord un emploi avec une rémunération décente pour chacun (ce qui avait été très bien compris par Ford en son temps...), et que l'urgence nationale est de stopper l'hémorragie du chômage : outre les déséquilibres financiers qu'il génère, il pourrait aussi déboucher sur une crise sociale plus grave, conséquence de la désespérance de ceux qui restent sur le bord du chemin.

Au nom de l'emploi, actuel et futur, l'État doit donc accepter la suspension de versement de tout dividende à Orange, et travailler à corriger la régulation dissymétrique qui a permis au 4^{ème} entrant de casser les prix sur le marché de la téléphonie mobile, au détriment de toute la filière française des télécommunications.

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC France Télécom-Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et nous suivre sur Twitter : <http://twitter.com/#!/CFECGCOrange>